

« Le Pierrefittois »

Des nouvelles du pays

N° 60 - Juin 2021



« Voilà l'été qui arrive, chaque jour qui passe nous rapproche d'un retour à une vie sociale, même si ce ne sera pas celle d'avant. Il faudra encore un peu de patience.

Nos projets avancent :

- Les travaux d'agrandissement de la mairie sont terminés : le bureau du Maire au rez-de-chaussée, les bureaux des Adjointes à l'étage ainsi que l'état civil, et au 2^{ème} étage les archives.
- La rénovation de la cantine et le réaménagement des sanitaires commenceront le 9 juillet.

Nous travaillons actuellement avec le CAUE et le Pays de Grande Sologne pour la revitalisation du centre-bourg.

Avec le Cabinet PERRONNET et le CAUE, nous étudions la viabilisation de quelques parcelles de terrain sur la route de Salbris.

Le City stade verra le jour au printemps 2022. Il sera installé à côté du stade de foot.

Les 18 et 19 juin aura lieu notre première manifestation ouverte au public depuis la crise sanitaire, avec la collaboration de Sculpt'en Sologne. Il s'agit d'une fresque murale qui sera réalisée sur les anciens ateliers municipaux près du cimetière.

Je vous souhaite à tous de passer un bon été. Soyez assurés de notre soutien.

Bien cordialement ».

Bernadette COURRIOUX
Maire



Les artistes qui réaliseront la fresque murale les 18 et 19 juin (voir page 4)

Dates à retenir

18 et 19 Juin – Fresque murale

20 Juin – Élections Départementales et Régionales – **APPORTEZ VOTRE STYLO**

27 Juin – Élections Départementales et Régionales – **APPORTEZ VOTRE STYLO**

SOMMAIRE

	Page		Page
Nous avons rencontré...	5	Les Commissions et Comités préparent...	17
La vie des Associations	10	Les infos du Conseil Municipal	19
Civisme	16	État civil	26

TRAVAUX À LA MAIRIE

En janvier et février 2021, les agents communaux ont effectué les travaux d'agrandissement de la mairie. En effet, une ouverture a été créée dans le bureau d'accueil du secrétariat afin de pouvoir accéder à l'ancienne partie logement.

Une cloison a été posée afin de séparer la partie cuisine du nouveau bureau du Maire.

Les agents ont également procédé au rafraîchissement des pièces (peinture, pose de papier peint, ...).

Les archives communales au-dessus des salles de classe ont été rapatriées par Cyril, Laëtitia, Nadège, Nathalie, Sabrina et Michel Amiot.

L'aménagement de l'espace de la salle de consultation des registres d'état civil et des archives a été pensé par Sabrina. Les rayonnages ont été montés par Michel Amiot et Sabrina. Enfin, le tri et la mise en place des dossiers d'archives ont été effectués par Nathalie et Sabrina.

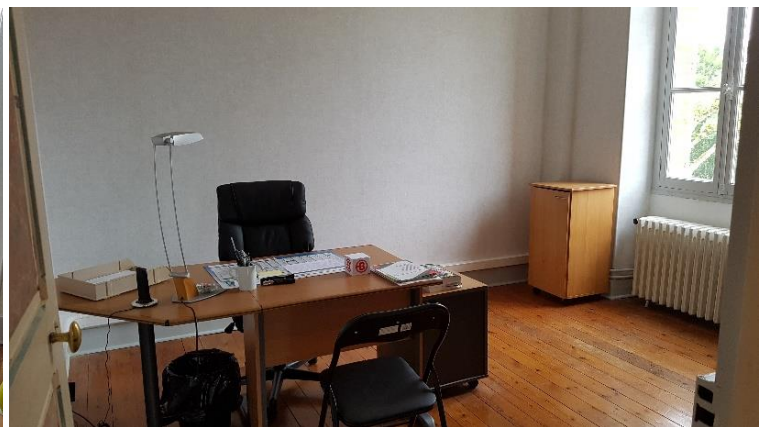
Il est maintenant beaucoup plus aisé d'avoir tout à proximité. Merci à tous pour ce gros travail.



Le bureau du Maire



Le bureau du 1^{er} Adjoint au 1^{er} étage



Le bureau du 2^{ème} Adjoint au 1^{er} étage



L'ouverture créée dans l'espace « Accueil au public » afin d'accéder à l'ancienne partie « logement »



La salle de consultation des registres d'état civil au 1^{er} étage



Une partie de la salle des archives au 2^{ème} étage

ÉVÈNEMENT À PIERREFITTE : Street Art dans le cadre d'Artrimoine

Il y a deux ans, pour égayer la façade de la Salle des Fêtes, la commune avait fait venir une artiste pour peindre une fresque colorée. Elle a été beaucoup admirée et reste toujours comme neuve.

La commune réitère un même style d'évènement avec d'autres artistes cette fois-ci sur le mur des anciens ateliers, maintenant local d'association, vers le cimetière. Les employés de la commune ont déjà nettoyé les murs. Nous n'attendons plus que les artistes.

Ce sera le 18 et le 19 Juin toute la journée.

Venez voir comment ils procèdent. Leur technique est différente de celle de 2019.

La rue des Fossés sera interdite aux voitures, ainsi la sécurité est assurée pour petits et grands.

Des panneaux seront installés pour que les enfants puissent, aussi, dessiner sur leur « mur ».



Ariane Pasco

Dominique Decobecq

Les Nice Art sont des pochoiristes originaires de la ville de Nice. Depuis leurs débuts en 1986, Ariane Pasco et Dominique Decobecq ont enchaîné les aventures et les projets artistiques en France, en Allemagne et en Europe. Ils réalisent aussi sur une toile, sur un mur, des performances de quelques minutes, accompagnés par un musicien.

Ils restent fidèles à la rue et à la performance en continuant de s'exprimer par des pochoirs, mais aussi par des collages et des détournements d'objets comme des vinyles.

Ils aiment la couleur et adorent ressusciter un mur anonyme, oublié et décrépi en une œuvre étonnante.

Organisé en collaboration avec Sculpt'en Sologne et l'Association le M.U.R.

Il s'agit d'un label officiel dépendant du Ministère du Tourisme.

Il n'y a que 250 villes et villages qui sont labellisés 4 fleurs, dont trois dans le Loir-et-Cher (Blois, Vendôme et Pierrefitte).



Qu'est-ce qu'un village fleuri ?

« Une commune qui améliore son image et l'accueil, développe l'économie locale, favorise le lien social, agit en faveur de l'environnement ».

Le label récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur de la qualité de vie. Il a pour vocation de faire connaître et de valoriser les communes qui aménagent leur territoire pour le bien-être des habitants et l'accueil des visiteurs dans le respect de l'environnement.

Voici les actions de fleurissement réalisées ces derniers mois :

Le fleurissement a eu lieu le 31 mai et le 1^{er} juin, avec quelques variétés de fleurs aux couleurs plus vives.

Le kiosque aux maisons de commune a été rénové et fleuri.

Les arbustes du massif devant l'église ont été remplacés. Quelques arbustes vieillissants, sur les routes de Nouan et Salbris, ont été coupés. Des arbustes ont été plantés, route de Nouan, dans l'objectif de cacher le bâtiment vert du NRO. Les arbustes et deux caisses, route de Salbris, ont été remplacés.

Les caisses derrière l'église ont été enlevées, sur le conseil du Jury 4 Fleurs, car les supports n'étaient pas appropriés. Deux ont été mises au cimetière et une aux maisons de commune.

Des jachères fleuries égaient le village, route de Salbris, au chemin de promenade derrière les maisons de commune et aux pieds des arbres rue du Champ de Foire.

NOUS AVONS RENCONTRÉ...

Caroline Martin, pour tout entendre Shakespeare

Pierrefittoise d'origine, je suis rentrée en France en 2012 après avoir vécu en Grande Bretagne pendant 20 ans.

Parfaitement bilingue, titulaire du Cambridge Proficiency Certificate, ayant travaillé principalement dans le monde commercial, en tant qu'auto-entrepreneuse, j'ai commencé dès 2012 à aider de jeunes Solognots qui souhaitaient se perfectionner (collégiens, lycéens et étudiants). J'ai également rapidement proposé des formations d'anglais commercial dans diverses entreprises locales tout en travaillant comme traductrice.

J'avoue que mon cursus est atypique, entre ma formation artistique qui inclue le domaine de la mode et mon expérience commerciale, mes spécialités en tant que traductrice incluent l'histoire en général mais également l'art, la mode, les produits de luxe, la lunetterie, la chasse et le tourisme.

Je travaille actuellement avec le site web worldhistory.org pour lequel je traduis en version française les articles des différents historiens internationaux. Plus simplement, je suis passionnée par tout ce qui concerne la langue anglaise et ma porte est toujours ouverte pour discuter de nouvelles aventures qui incluent cette langue.

N'hésitez pas à faire appel à moi pour tous travaux de rédaction de traduction ou de perfectionnement en langue anglaise. Vous pouvez me joindre au 06 95 00 72 62.

Cyril Thevenin, pour vous mettre au courant



Électricien de 33 ans, je suis installé à Pierrefitte sur Sauldre depuis 4 ans avec ma compagne Vanessa Derouck, qui elle-même travaille à la Fédération Française d'Équitation à Lamotte-Beuvron. Ensemble nous avons un petit garçon âgé de deux ans.

Je suis électricien de formation, j'ai travaillé en tant que salarié avant de m'installer à mon compte fin 2016. Je réponds indifféremment aux demandes des particuliers, des entreprises ou des collectivités. J'interviens sur des installations neuves ou en rénovation pour tous types de chantiers, que ce soit une salle de bain, une cuisine aménagée ou même un chantier extérieur. Selon la demande, le cheminement des câbles peut être effectué en encastré ou en saillie.

Vous pouvez également compter sur moi pour vos dépannages et vos opérations d'entretien. Je me forme régulièrement afin de vous garantir un service optimum y compris concernant vos équipements automatiques tels que portails ou autres volets roulants et toutes vos installations réseau...

N'hésitez pas à vous renseigner, vous pouvez me contacter par mail ct.elec45@gmail.com ou par téléphone 06 79 65 30 59.

Kévin Viron, artiste de vos extérieurs



Installé à Pierrefitte depuis un an, je suis diplômé d'un Bac PRO, BTS et Licence en Aménagement Paysagers. J'ai ensuite enrichi mon parcours professionnel afin de vous offrir le meilleur de la conception, réalisation et entretien de vos espaces verts.

Je suis expérimenté et polyvalent. Outre la création de vos jardins, je peux intervenir pour tous travaux de clôture, cours, maçonneries paysagères, terrasses,

aménagements bois, plantations, engazonnement, arrosage automatique... Je suis également disponible pour l'entretien de vos parcs et jardins (tonte, taille, ramassage de feuilles,...).

Enfin, en période hivernale, je vous propose des services d'élagage, d'abattage et de démontage d'arbres dans toutes conditions ainsi que le broyage, le fendage de bois et l'évacuation grâce à du matériel adapté et une formation de grimpeur élagueur.

Pour tous ces travaux, mon entreprise vous permet de bénéficier d'une déduction fiscale à hauteur de 50%.

Pour tous renseignements personnalisés, ou si vous avez besoin d'un devis (gratuit), n'hésitez pas à me contacter au 06 83 61 98 03 ou par mail jardisologne@gmail.com

Retrouvez la suite de nos artisans dans le prochain numéro du Pierrefittois

Les échos de l'accueil de loisirs de Pierrefitte/Souesmes

* Les ateliers du mercredi

Une vingtaine d'enfants fréquentent les ateliers des mercredis qui fonctionnent soit en journée de 9h à 17h soit en demi-journée.

Ils se déroulent en majorité sur l'ALSH de Pierrefitte mais parfois sur Souesmes.

Nous proposons également un péri-loisirs sur la structure d'accueil de 7h30 à 9h et de 17h à 18h15.

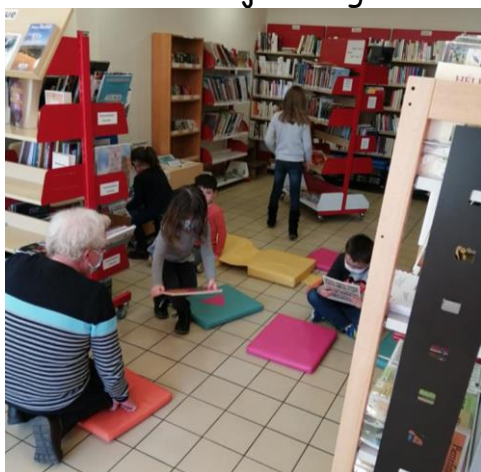
C'est autour du thème des animaux qu'Alexandra, Sabrina et Sandrine vont proposer aux enfants diverses activités créatives, culinaires, ludiques, cinématographiques, sportives, jardinage et sans oublier nos temps bibliothèque.



Atelier jardinage



Participation à la vitrine de Pâques



Atelier bibliothèque



Cuisine réalisation d'un banana bread

* Les vacances d'hiver 2021

Une trentaine d'enfants ont participé à l'accueil de loisirs d'hiver et c'est autour du thème « le carnaval des Toons » que nous avons évolué durant ces vacances.

Au programme : cuisine (crêpes, gâteau Danette, marbré, roses des sables, gâteau aux pommes...), activités manuelles (pixels art, cube Craft, broderie diamants, aqua perles, CD Toons, jeu de morpion,...), ateliers Broderie avec Sabrina, vidéo projection des Looney Toons.

Le carnaval a été annulé cette année pour cause COVID.



Atelier broderie avec Sabrina



Activités manuelles



Journée au son du carnaval

* Informations sur l'accueil de loisirs des vacances d'été 2021

Dates de l'accueil de loisirs

Du mercredi 07 au vendredi 30 Juillet 2021 (17 jours)

Au programme

- ✓ **Thème** de ces vacances : « Aux sons de nos régions »
- ✓ **Activités proposées** : Activités créatives, extérieures, culinaires, grands jeux, ... et encore d'autres surprises 😊

Comment nous contacter :

- ✓ Accueil de loisirs de Souesmes : 02.54.98.80.63
- ✓ E. mail : accueilloisirs.souesmespierrefitte@orange.fr
- ✓ Page Facebook : accueil de loisirs de Souesmes Pierrefitte



*La Présidente,
Sandrine Le Bihan*

SIVOS PIERREFITTE-SOUESMES

Lors des derniers conseils de classe d'école, les enseignantes nous ont donné une estimation des effectifs pour la prochaine rentrée scolaire 2021-2022.

Nous ne pourrons pas échapper cette année à une fermeture de classe, le nombre d'élèves scolarisés dans les 2 écoles serait le suivant : Petite section : 5, Moyenne section : 9, Grande section : 9, CP : 9, CE1 : 10, CE2 : 10, CM1 : 9, CM2 : 19.

La répartition serait donc de 38 enfants sur Pierrefitte/Sauldre et 42 enfants sur Souesmes.

Début avril, nous avons préparé le budget 2021. Il a été décidé de maintenir le tarif mensuel à 44,10€ soit 3,15€ le repas. Pour mémoire, le prix de la carte est basé sur un nombre moyen de 14 repas par mois.

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de régler les repas soit par prélèvement soit en achetant une carte dans votre commune à régler en début de mois. Merci d'être à jour dans vos règlements.

Concernant le transport scolaire, l'inscription au service de transport scolaire doit obligatoirement s'opérer entre le 3 juin et le 3 juillet 2021 sur la plateforme internet de la Région Centre-Val de Loire <https://www.remi-centrevalde Loire.fr/transports-scolaires/inscriptions>

Si votre enfant était déjà inscrit l'an dernier, veillez à conserver soigneusement sa carte pour la rentrée scolaire. Aucune nouvelle carte ne sera délivrée, celle-ci sera simplement réactivée en septembre. Toute demande de duplicata de carte pourra être facturée 15 € au représentant légal.

Pour rappel, le SIVOS ne pratique pas de frais d'inscription pour les élèves de maternelle et d'élémentaire.

*La Présidente,
Sandrine Le Bihan*

BIBLIOTHÈQUE



Plus de deux cents nouveautés sont arrivées à la bibliothèque !

Ce serait dommage de les rater. Il y en a forcément quelques-unes à votre goût.

Inscription et emprunts gratuits.

Permanences

Mercredi 10h-11h30

Samedi 10h-12h

Adresse : 4 rue de Chaon (Salle des Fêtes)

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque

L'A PEPS

L'année scolaire touche à sa fin. L'A PEPS va bientôt prendre ses vacances.

Cette fin de saison est particulière car une partie de l'équipe nous quitte par le passage de leur enfant au collège.

Par conséquent 3 personnes sont sortantes.

Nous avons plus que jamais besoin de nouveaux parents pour investir le bureau afin de pérenniser l'association.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître dès maintenant. Nous serons très heureux d'accueillir de nouvelles têtes pour dynamiser notre équipe.

A bientôt.

Anne Faucard

[07 62 48 59 46](tel:0762485946) / lapeps41@gmail.com

LE MOT DES MARCHEURS



Bien qu'au 19 mai les mesures concernant la pratique des activités de marche au sein d'un club soient assouplies, le comité de pilotage a décidé de ne reprendre ses sorties hebdomadaires qu'en septembre prochain.

La période que nous traversons actuellement a engendré un besoin de liberté, de ce fait beaucoup de personnes se promènent sur les chemins. Cependant, quelques-unes ne font pas la distinction entre les chemins privés et les chemins communaux qui, pourtant, sont balisés et répertoriés sur une carte mise à disposition du public (mairie, agence postale, office de tourisme de Salbris).

Je comprends le mécontentement des propriétaires qui trouvent des promeneurs sur leur propriété, éventuellement avec des chiens en liberté, et des véhicules garés en travers de leurs chemins; je désapprouve ces comportements, en revanche je n'accepte pas d'en être considéré comme responsable.

Ce manque de respect de la propriété d'autrui nuit à la réputation de notre club que je dirige depuis sa création voilà 12 ans alors que j'avais réussi à instaurer un climat de confiance avec nombre de propriétaires.

Patrick Després



LE CLUB DU RENOUVEAU

Vaccins, masques et pass sanitaire... avec cet arsenal nous voilà en route vers une reprise progressive de la vie normale !

Et la reprise du Club ?

Pas tout de suite, encore un peu de patience et beaucoup de vigilance, mais on peut y penser et nous vous informerons, le moment venu, des décisions prises pour la réouverture.

En attendant, prenez soin de vous et des autres.

Bien cordialement.

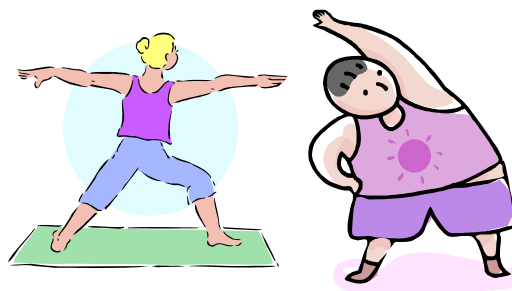
Aline Jacquelin

LOISIRS GYM

Une gym qui bouge !

Une gym qui vit !

*Une gym qui préserve votre
santé !*



Bon, c'est plus dur que ce que je pensais !



Ce ne sera peut-être pas facile de s'y remettre après plusieurs mois d'inactivité mais, sauf rebond de l'épidémie de Covid 19, nous espérons reprendre nos séances de gymnastique début septembre. Nous vous préciserons d'ici là les conditions de cette reprise.

*Le Secrétaire,
Michel Caillaud*

ACPG

Après une année d'inactivité due au confinement, il fallait se reprendre en main. En collaboration avec la municipalité, nous avons déposé une gerbe aux monuments aux morts, place de l'Église et au Cimetière, le samedi 08 Mai. Les règles sanitaires édictées par la Préfecture ont été scrupuleusement respectées (public interdit, port du masque obligatoire, moins de 10 personnes, distance de 2 mètres entre chaque participant). Le vendredi 18 Juin, nous remettons une gerbe au monument aux morts place de l'Église en appliquant les mêmes règles. À notre grand regret, le méchoui prévu le samedi 3 juillet est annulé.

*Le secrétaire,
Hubert Beauchet*

AOP

Comme l'année dernière, toujours la crise sanitaire donc pas d'activité pour notre association. Ghislaine a donc décidé de refaire une campagne de vente de livres dans son magasin, place de l'église. Vous pouvez, si vous avez envie de faire un geste pour soutenir notre association, lui rendre visite. Grand choix, à petits prix et en excellent état : livres pour enfants, BD, romans, policiers, régionaux et quelques beaux sur les peintres, etc... Ouverture du magasin, selon la disponibilité de la vendeuse bénévole, quelques matinées par semaine.

*Le Président,
Michel Amiot*

LES BRICOLOTES



Orphelines de leur présidente, les Bricolotes, attristées par sa disparition si rapide, se sont réunies pour lui rendre un dernier hommage et lui dire : *Au revoir Catherine*.

Nous avons décidé de poursuivre nos activités. Bien sûr, avec l'autorisation de la Préfecture et dans le respect des règles sanitaires en vigueur : distanciation – pas plus de 8 personnes en même temps, port du masque, gel pour les mains, etc..., nous pourrons – pour celles qui le désirent – retourner à l'atelier à partir du 5 Octobre les lundis de 14h30 à 18h et les mardis de 18h à 20h comme avant.

Nous espérons, dans la mesure du possible, vous proposer une vente de fin d'année le 28 Novembre à la **Salle des Fêtes**. Nous vous le confirmerons.

Prenez bien soin de vous !

Marie-Claude BOLINET



MUSIC'ARTS

Vous souhaitez vous divertir ?

Rendez-vous le **samedi 28 août 2021, à 19h, cour de l'Asile**, pour un petit concert en plein air.

Entrée : 8 euros - Renseignements : 06 07 15 08 19

(sous réserve de la situation sanitaire)

La P'tite Boutique
Chanson française & bal folk musette

Quand la **chanson française** s'encanaille avec le **bal folk musette** (sans plastique ni paillettes !) **Fernandel** vous invite à danser le tango, **Bobby Lapointe** entonne un paso, la scottiche rime avec **Fréhel** et la bourrée avec **Jacques Brel**. Et pour danser un cercle endiablé, rien de mieux que **Brassens** et **Trenet** !

Que vous soyez curieux ou intimidé, amateur ou passionné, laissez vous tenter et venez chanter et guincher (si la période le permet !) au son des **chansons**, de l'**accordéon**, de la **guitare** et des **percussions** dans notre petite guinguette ré-enchantée.

POUR LES DECOUVRIR:
YOUTUBE
<https://www.youtube.com/watch?v=QNVKvse1kRM>
https://www.youtube.com/watch?v=cs2AGG_17uo

LES JARDINS DE PIERREFITTE

À chaque parution, vous trouverez dans cette rubrique une plante présente dans les massifs de Pierrefitte




Helichrysum italicum (plus communément Immortelle)

Le saviez-vous ? L'helichrysum a des vertus cicatrisantes, anti-inflammatoires et antibactériennes lorsqu'on l'utilise en huile essentielle mélangée à d'autres huiles végétales.

© François Segard

On la connaît aussi comme la fleur qui accompagne les défunts car elle symbolise les regrets éternels.

On connaît bien sa cousine l'immortelle à bractées car elle fait des merveilles dans les massifs grâce à ses nombreuses couleurs (dessin ci-contre)

<p><i>Famille : astéracées</i> <i>Floraison : juin à octobre</i> <i>Sol : bien drainé</i></p>	<p><i>Exposition : plein soleil</i> <i>Rusticité : variable selon les espèces</i> <i>Multiplication : par semis, division ou bouturage</i> <i>Taille : 30 cm à 1 m</i></p>
 <p style="text-align: center;">Aspect</p> <p>Vivace buissonnante avec un feuillage persistant argenté Floraison en capitules jaune d'or de 2 à 4 mm, réunies en corymbe de 4 à 8 cm de diamètre</p>	<p style="text-align: center;">Semis et plantation</p> <p>Semis au printemps une fois que la température a atteint au moins 12°C Bouturage en été sur tige herbacées et division de touffes au printemps Plantation dans un sol bien drainé voir sableux Bien espacer les pieds de 30 cm</p>
<p style="text-align: center;">Entretien</p> <p>Arroser une fois par semaine en plein été s'il fait sec. Sinon, l'helichrysum supporte de longues périodes de sécheresse Attention, lors d'un apport d'eau, s'assurer que les premiers centimètres de substrats sont bien secs</p>	<p style="text-align: center;">Taille</p> <p>Au printemps, tailler près du vieux bois pour garder un port compact sans tailler les endroits bien lignifiés Couper les inflorescences à la fin de la floraison</p>

Marie Garrec

LES PIERREFITTOIS À POILS

animaux domestiques et sauvages de notre commune



Qui de l'œuf ou la poule ... ?

En voici un bon sujet pour les examens de fin d'année mais un animal a été, en partie, oublié de l'équation : le COQ. Symbole national de notre pays, il est actuellement relégué au second rang. Trop bruyant pour les lève-tard et ceux qui viennent rechercher le calme à la campagne, même sa chair savamment cuite dans un breuvage bien de chez nous n'a plus la cote. Un animal à contre-courant des questions de parité homme-femme dont le genre masculin mérite bien les premières lignes de cet article.

Car actuellement, ce sont les poules qui attirent tous les regards avec deux principaux avantages : leur consommation de restes alimentaires qui s'inscrit facilement dans une démarche de réduction des déchets et leur production d'œufs dans celle de la consommation locale. Il serait étonnant de penser que le premier intérêt est réservé au genre féminin, mais il n'y aura pas débat quant au second.

Si vos envies d'œufs frais ne nécessitent pas la présence d'un coq dans votre jardin, les poules auront besoin d'une place dans votre terrain (environ 10 m²/poule), d'un logis propre et sécurisé résistant aux maraudes des renards, de grains ou granulés adaptés à la ponte et d'eau fraîche (1L/jour pour 4 poules). Si vous adoptez des poules, pensez également à rechercher un voisin qui pourra s'en occuper (nourriture et eau) pendant vos absences supérieures à 3 ou 4 jours en proposant de récupérer les œufs pendant cette période.

Prêts à vous lancer dans l'adoption de quelques poules qui produiront chacune entre 200 à 300 œufs par an, inscrivez-vous en mairie pour la vente de poules de réforme issues de la Ferme d'Aurélie en Juin 2021. Ce sont des poules rousses issues d'élevage et âgées d'un an dont la production d'œufs en baisse n'est plus rentable pour un professionnel mais largement intéressante pour les particuliers pendant encore plusieurs années.

Amélie Lavina

Le Smictom vous informe

UN GESTE SIMPLE

POUR UN TRI

EFFICACE



À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2021



**VOS CARTONS
VOLUMIEUX
DOIVENT ÊTRE
DÉPOSÉS EN
DÉCHÈTERIE**

LAMOTTE-BEUVRON
SALBRIS
MÉNESTREAU-EN-VILLETTE
MARCILLY-EN-VILLETTE
SELLES-SAINT-DENIS
THEILLAY
SOUESMES
LA FERTÉ-SAINT-AUBIN

Vous avez également la possibilité de déposer gratuitement vos cartons sur nos plateformes de végétaux aux horaires d'ouverture.

Ne pas jeter sur la voie publique – Tous les papiers se trient et se recyclent

CONTACT

 www.smictomdesologne.com
 Smictom de Sologne
 smictomdesologne@orange.fr
 02 54 88 58 28

Adresses et horaires des déchèteries

Les sites sont ouverts à toute personne résidant dans le secteur du SMICTOM de Sologne
Les déchèteries sont fermées les jours fériés

Communes	Horaires d'Hiver du 16/10 au 15/03	Horaires d'Été du 16/03 au 15/10
LAMOTTE BEUVRON	LUNDI 13h30 à 17h MARDI - MERCREDI - VENDREDI - SAMEDI 8h30 à 12h et 13h30 à 17h	LUNDI 13h30 à 17h30 MARDI - MERCREDI - VENDREDI - SAMEDI 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
Route de Chaumont/Tharonne		
SALBRIS	LUNDI - MARDI - VENDREDI - SAMEDI 8h30 à 12h et 13h30 à 17h MERCREDI 8h30 à 12h	LUNDI - MARDI - VENDREDI - SAMEDI 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30 MERCREDI 8h30 à 12h
Route de Marcilly-en-Gault		
MENESTREAU en VILLETTE	LUNDI et SAMEDI 14h à 17h MERCREDI 8h30 à 12h	LUNDI et SAMEDI 14h à 17h30 MERCREDI 8h30 à 12h
Rue des Falourdes (direction route de Marcilly-en-Villette)		
MARCILLY en VILLETTE	MARDI et SAMEDI 8h30 à 12h MERCREDI 14h à 17h	MARDI et SAMEDI 8h30 à 12h MERCREDI 14h à 17h30
Route de Vienne en Val (CD7)		
SELLES SAINT-DENIS	LUNDI et VENDREDI 14h à 17h SAMEDI 8h30 à 12h	LUNDI ET VENDREDI 14h à 17h30 SAMEDI 8h30 à 12h
Route de Marcilly-en-Gault		
THEILLAY	MARDI 14h à 17h VENDREDI et SAMEDI 8h30 à 12h	MARDI 14h à 17h30 VENDREDI et SAMEDI 8h30 à 12h
Rue de la Magdelaine "Les Terres d'Ardeloups"		
SOUESMES	LUNDI 8h30 à 12h JEUDI et SAMEDI 14h à 17h	LUNDI 8h30 à 12h JEUDI et SAMEDI 14h à 17h30
Rue des Patouillats (derrière le cimetière)		
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	LUNDI - JEUDI - VENDREDI - SAMEDI 8h30 à 12h et 13h30 à 17h MERCREDI 13h30 à 17h	LUNDI - JEUDI - VENDREDI - SAMEDI 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30 MERCREDI 13h30 à 17h30
ZI rue Denis Papin		

Brûlage des déchets verts

Le **brûlage des déchets verts** est formellement **INTERDIT** tout au long de l'année **sur l'ensemble du département**.

Prière de vous rendre en déchetterie.

Dépôts sauvages

Nous vous rappelons que les **dépôts sauvages** sont **INTERDITS**. Nous avons parfois de mauvaises surprises en empruntant certains chemins de commune...

Rappel horaires bruits de voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, débroussailleuses, tronçonneuses, motoculteurs, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ... ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables, de **8h30 à 12h** et de **14h à 19h**,
- Les samedis de **9h à 12h** et de **15h à 19h**,
- Les dimanches et jours fériés de **10h à 12h**.

Nos amis les chiens

Lors de vos promenades, votre chien doit **OBLIGATOIREMENT être tenu en laisse**. Les **déjections** de votre compagnon à quatre pattes devront être ramassées.

Prière de ne pas le laisser uriner dans les massifs de la commune.

PanneauPocket Gendarmerie de Romorantin-Lanthenay

La Compagnie de Gendarmerie de Romorantin-Lanthenay met en place l'application PanneauPocket.

Deux types de publication seront mises en ligne :

- les messages de prévention,
- les alertes.

Pour vous abonner, il faut procéder de la même façon que pour la "Mairie de Pierrefitte sur Sauldre", à savoir : tapez "Compagnie de Gendarmerie de Romorantin-Lanthenay" dans la barre de recherche et cliquez sur le cœur à droite.

Vous recevrez alors les messages publiés par la Gendarmerie.



Commission des Jeunes

La Commission Jeunesse de la commune (composée d'adolescents de 10 à 16 ans) est une commission thématique qui a pour objet de réfléchir sur les questions concernant la jeunesse, de promouvoir et soutenir leurs actions.

Le principe de création de cette commission des Jeunes a été voté en conseil municipal, cependant les conditions sanitaires n'ont pas permis sa mise en place précédemment.

La commission des Jeunes, qu'est-ce que c'est ?

La participation à la vie publique locale des enfants et des jeunes citoyens est pour nous une exigence. La commission des Jeunes est le lieu par lequel les jeunes Pierrefittois pourront penser des projets pour les jeunes, les mettre en œuvre jusqu'au bout et pratiquer la citoyenneté de façon concrète.

Pourquoi candidater à la commission des Jeunes ?

- Pour appréhender le fonctionnement démocratique

Source de socialisation, d'échanges, de débats et de solidarité, la commission des Jeunes te permettra de comprendre le fonctionnement démocratique de la commune et de le mettre en œuvre au travers de projets définis et validés par la commission des Jeunes, puis le Conseil adultes.

- Pour t'engager en tant que citoyen

L'ensemble des projets menés par la commission sera en premier lieu décidé par les autres conseillers et toi, te permettant ainsi de t'impliquer dans différents champs qui te concernent directement ou non, répondant aux besoins et attentes de tous les jeunes de la commune.

- Pour représenter ta tranche d'âge

Volontairement, nous faisons le choix de permettre la représentation d'une grande étendue d'âge pour favoriser les échanges et l'ouverture d'idées. La commission sera composée de 6 à 12 jeunes répartis en trois tranches d'âge : 10-12 ans, 12-14 ans, 14-16 ans. Autant que faire se peut, la parité sera recherchée au sein de la commission.

Tu es désigné(e) pour deux ans renouvelables, tu ne pourras pas faire plus de deux mandats.

Tu habites Pierrefitte (résidence principale ou secondaire),
tu souhaites candidater pour participer à la commission des Jeunes.

Télécharge le dossier d'inscription
sur le site web de la commune www.pierrefitte-sur-sauldre.fr
ou bien passe à la mairie pour récupérer un dossier.

Les dossiers devront être transmis par mail pierrefitte.41mairie@wanadoo.fr
ou déposés au secrétariat de mairie avant le 15 juillet prochain.

La commission Jeunesse Sport et Vie Associative se réunira dans l'été
pour effectuer la désignation des membres de la commission des Jeunes.
Les travaux débiteront courant septembre.

Mathias Hébert

Commission Développement Durable et Transition Écologique

Nous continuons à nous inspirer des réponses de l'appel à idées « Déchets » pour organiser des animations/actions engagées pour la réduction des déchets :

Le point tri dans les locaux de la Poste prend forme avec la mise en place d'un conteneur à piles usagées et d'un collecteur de cartouches d'encre vides fournis par le SMICTOM.



Un premier partenariat avec l'association « Les Bouchons d'Amour » permettra de récupérer les bouchons plastiques pour le financement de matériel et des aménagements d'habitation de personnes handicapées. D'autres associations collectant des objets pour le recyclage ont été sollicitées et nous espérons agrandir notre point tri.



La première **CleanWalk** a eu lieu le 6 juin 2021 pour ramasser les déchets aux abords des principales routes d'accès au village, avant de profiter d'une boisson offerte par la commune.

Merci à ceux qui ont participé (9 adultes et 6 enfants). Nous espérons que les conditions sanitaires permettront de prévoir une seconde édition plus importante à la fin de la période estivale.

Enfin, nous avons pris attache avec Aurélie Blanchard qui renouvelle son cheptel de poules pondeuses pour proposer ses **poules de réforme** aux pierrefittois. Vendues à un prix compétitif, ces poules de 1 an produisent encore de nombreux œufs et permettront de faire fondre une partie de vos déchets organiques. Nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire en mairie ou sur le mail de la commission DDTE.Pierrefitte@yahoo.com à cette vente organisée à partir du 15 Juin 2021. Plus d'informations sur les panneaux d'affichage et les outils numériques de la commune.

Amélie Lavina

Commission Commerce-Artisanat-Agriculture

Un marché a vu le jour en début d'année sous l'impulsion d'Aurélie Blanchard.

Il a lieu le premier et le troisième samedi de chaque mois, de 9h à 11h, au Passage de la Forge, où plusieurs exposants proposent leurs produits.

Nous vous invitons à le découvrir car nous savons que de nombreux Pierrefittois l'apprécient.

Notre commission collabore avec Aurélie pour que le marché s'inscrive et se développe dans le temps.

Jean-Paul Desmons-Alencourt



La Ferme d'Aurélie

Poulets fermiers
Caissettes viande
Pintades
Oeufs Miel
Volailles festives

Commande au **06 50 24 40 20**
blanchard.aurelie1@icloud.com

Ferme de la Linerie - Route de Lamotte - 41300 Pierrefitte sur Sauldre

Conseil Municipal du 22 janvier et 12 avril 2021

(compte-rendu visible également à la Mairie et sur le site www.pierrefitte-sur-sauldre.fr)

Séance du 22 janvier 2021

COMMUNICATION AU CONSEIL MUNICIPAL DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS

Madame le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Madame le Maire par délibération du 13 novembre 2020,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Madame le Maire en vertu de cette délégation,

- Décision n° 1-2021 : Signature d'une concession de cimetière accordée à Monsieur Cédric DAVID, domicilié 3 rue des Bruyères à Chaon, pour une durée de cinquante ans et pour un montant de 200 €.

PRÉSENTATION POUR INFORMATION ET ORIENTATION DU PROJET DE RÉALISATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE

Madame LAVINA présente, sous forme de slides, le projet de réalisation d'une centrale solaire aux conseillers municipaux.

Sont détaillés : les terrains retenus, les sociétés, les avantages et les inconvénients d'une telle installation et la procédure de mise en place. Le retour financier est non négligeable pour la commune.

Les terrains sont actuellement occupés, en majorité, par des agriculteurs sous convention. Pierrefitte étant une des dernières communes agricoles du secteur, cela demande réflexion.

Lors de la présentation, ont été aussi évoqués les panneaux photovoltaïques aussi bien sur les bâtiments publics que sur les bâtiments agricoles.

Il est décidé que la commission développement durable et transition écologique rencontre 3 des 4 sociétés démarchées afin d'en sélectionner une qui réalisera une présentation devant le Conseil Municipal. De plus, la commission rencontrera les locataires des terrains concernés afin de comprendre les problématiques qui se présenteraient à eux si les projets étaient adoptés et aussi envisager des mesures compensatoires.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)

Ne possédant plus actuellement de lieu pour exercer une activité sportive, le Conseil Municipal souhaite réaliser un terrain multisports « type city-stade » sur une ancienne structure rue des Passées. Cet équipement s'adresserait aussi bien aux écoliers dans le temps scolaire qu'aux familles.

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 55 988.60 € HT et s'établit de la façon suivante :

- Structure : 36 961.00 €
 - Travaux de terrassement : 19 027.60 €
- 55 988.60 € HT

Le Conseil Municipal approuve le projet proposé par la commission associations, jeunesse et sports et sollicite de Monsieur le Préfet l'octroi d'une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2021 pour l'aider dans ce projet.

Madame le Maire précise qu'un contact a été pris auprès de l'agence nationale du sport pour une aide complémentaire. Les dossiers ne seront envoyés que fin février et la réponse en octobre. Ainsi le total des aides apportées pourrait atteindre 80 %.

Il est redemandé d'avoir une vue générale sur les finances afin de prévoir les éventuels projets des autres commissions et comités. Le comité revitalisation du centre bourg informe que seuls des honoraires de maître d'œuvre seraient à prévoir. Concernant la maison de Madame MORIN, un courrier sera adressé à tous les propriétaires.

Faucardage de la station d'épuration : le faucardage est terminé. Les employés communaux doivent maintenant évacuer les roseaux.

Place handicapé devant le salon de coiffure : il est à transformer en arrêt minute.

Prévoir la mise en place de petites barrières sur le champ de foire à l'arrêt du bus scolaire.

Vérifier les sapins du champ de foire : suspicion de chenilles.

Aménagements routiers et de sécurité : les services de la DDT sont venus sur place. Les panneaux sont à commander. Voir pour rajouter une bande jaune avant le stop qui sera mis en place rue Saint Jacques.

Visite de contrôle de la cantine : le résultat du niveau d'hygiène de l'établissement est satisfaisant. Il est signalé certaines absences d'analyses et de documents (SIVOS) et le fait que la configuration des locaux ne permet pas une bonne marche en avant (commune).

Dangerosité des maisons de Madame MICHOUX : celle-ci fait réaliser des devis pour résoudre ce problème.

Devenir du restaurant du Lion d'Or : le CAUE a émis des idées pour l'utilisation des locaux. Il serait préférable de le conserver en restaurant. Une visite intérieure est à organiser lors du prochain rendez-vous avec le CAUE.

Panneau d'affichage : le Conseil Municipal valide le devis PHIL RENOV pour un montant de 620 €.

Défibrillateur : nous sommes toujours dans l'attente de renseignements sur le modèle choisi.

QUESTIONS DIVERSES

- Un centre de vaccination ouvrira à Lamotte-Beuvron à compter du 28 janvier prochain.
- Le bulletin municipal sera distribué mi-février.
- Sologne Nature Environnement organisera le 06 juillet une sortie intitulée « Un mardi soir au bord de l'eau » de 20h à 22h.
- Le personnel enseignant sollicite le changement du matériel numérique devenu obsolète. Des subventions à hauteur de 70% sont possibles. Des devis seront demandés à différentes sociétés.
- Le prochain Conseil Municipal devrait avoir lieu fin mars.

Séance du 12 avril 2021

COMMUNICATION AU CONSEIL MUNICIPAL DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS

Madame le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Madame le Maire par délibération du 13 novembre 2020,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Madame le Maire en vertu de cette délégation,

- Décision n° 2-2021 : Signature d'un contrat de location précaire avec SOLOGNE PARC DES ALICOURTS pour le logement situé 64 rue de Chaon du 1^{er} avril au 30 septembre 2021 et d'un loyer mensuel de 160.00 €.

- Décision n° 3-2021 : Signature d'un contrat de location précaire avec SOLOGNE PARC DES ALICOURTS pour le logement situé 1 rue de Chaon du 1^{er} avril au 30 septembre 2021 et d'un loyer mensuel de 135 €.

COMPTES DE GESTION 2020 COMMUNE, EAU/ASST ET CCAS

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2020 de la Commune, du service Eau et Assainissement et du CCAS présentés par Monsieur BRUNEL, Receveur Municipal.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE SÉANCE

Madame le Maire rappelle qu'en application de l'article L 121-13 du Code des Communes dans les séances où le compte administratif est débattu, le Conseil Municipal élit son Président.

Le Conseil Municipal élit Monsieur Michel AMIOT comme Président lors des débats concernant les comptes administratifs de la Commune, du service Eau et Assainissement et du CCAS.

Madame COURRIOUX, Maire, se retire au moment du vote.

Monsieur AMIOT transmettra les délibérations des comptes administratifs.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 COMMUNE

Monsieur le Président donne lecture des recettes et des dépenses figurant au compte administratif 2020 de la Commune.

Le résultat de l'exercice fait apparaître un excédent global de 335 470.85 € réparti comme suit :

- section de fonctionnement : + 321 663.03 €

- section d'investissement : + 13 807.82€

Le Compte administratif est approuvé à l'unanimité.

Nombre de votants : 13

Votes pour : 13

Votes contre : 0

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Président donne lecture des recettes et des dépenses figurant au Compte administratif 2020 du service Eau et Assainissement.

Le résultat de l'exercice fait apparaître un excédent global de 80 530.08 € réparti comme suit :

- section de fonctionnement : + 36 753.02 €

- section d'investissement : + 43 777.06 €

Le Compte administratif est approuvé à l'unanimité.

Nombre de votants : 13

Votes pour : 13

Votes contre : 0

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 CCAS

Monsieur le Président donne lecture des recettes et des dépenses figurant au Compte administratif 2020 du CCAS.

Le résultat de l'exercice fait apparaître un excédent global de 3 933.90 € réparti comme suit :

- section de fonctionnement : + 416.64 €

- section d'investissement : + 3 517.26 €

Le Compte administratif est approuvé à l'unanimité.

Nombre de votants : 13

Votes pour : 13

Votes contre : 0

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020 COMMUNE ET CCAS

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame COURRIOUX, Après avoir entendu le Compte administratif de l'exercice 2020 de la Commune et du CCAS (suite à sa dissolution),

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020,

Constatant que le Compte administratif présente :

- un excédent de fonctionnement de : 322 079.67 €

- un excédent cumulé d'investissement de : 17 325.08 €

- un solde positif de restes à réaliser de : 511.00 €

Décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

1068 – excédent de fonctionnement capitalisé : 100 000.00 €

002 - résultat de fonctionnement reporté : 222 079.67 €

Nombre de suffrages exprimés : 14

Votes pour : 14

Votes contre : 0

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020 EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame COURRIOUX,
Après avoir entendu le Compte administratif de l'exercice 2020 du service Eau et Assainissement,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020,

Constatant que le Compte administratif présente :

- un excédent de fonctionnement de : 36 753.02 €
- un excédent cumulé d'investissement de : 43 777.06 €
- un solde négatif de restes à réaliser de : 41 695.00 €

Décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

002 - résultat de fonctionnement reporté : 36 753.02 €

Nombre de suffrages exprimés : 14

Votes pour : 14

Votes contre : 0

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal décide de fixer les taux du foncier bâti et non bâti comme suit :

	Taux
Taxe foncière (bâti)	42,37
Taxe foncière (non bâti)	44,89

Madame le Maire précise que le taux départemental de la taxe foncière sur le bâti a été ajouté à celui de la commune en compensation de la perte de la taxe d'habitation.

BUDGET PRIMITIF 2021 COMMUNE

Madame le Maire propose de voter le budget primitif 2021 de la commune équilibré en recettes et en dépenses de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 920 276.00 €
- Section d'investissement : 316 448.00 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget proposé.

La situation du budget communal est satisfaisante. Toutefois, les reports sont à surveiller.

Concernant les subventions versées aux associations : la commission des finances a souhaité que le montant attribué à A.TOU.LOISIRS soit diminué afin d'augmenter les pompiers et l'ADMR sans modifier le montant total. Ces deux associations ont été favorisées pour leur implication face à la COVID.

La participation au SIVOS a augmenté. Elle est fixée par rapport au nombre d'enfants domiciliés sur la commune. Ce chiffre est en hausse par rapport à l'année précédente. Aujourd'hui les deux communes, Pierrefitte et Souesmes, ont sensiblement le même nombre d'enfants.

La commission des finances a souhaité que soit étudiée la mise en place des amortissements sur le budget de la commune pour l'année 2022.

BUDGET PRIMITIF 2021 DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Madame le Maire propose de voter le budget primitif 2021 du service Eau et Assainissement équilibré en recettes et en dépenses de la façon suivante :

- Section d'exploitation : 214 125.00 €
- Section d'investissement : 195 135.00 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget proposé.

La situation du budget eau et assainissement est inquiétante. Les reports sont en baisse. Il faudra faire face l'année prochaine aux travaux de l'interconnexion avec la commune de Souesmes.

La commission eau et assainissement doit engager dès cette année une réflexion sur les ressources potentielles et sur le transfert du service à la Communauté de Communes.

CONVENTION DE GESTION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS LA CROIX DU REUILLY

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention avec la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières concernant la gestion de la zone.

Il est soulevé les transferts de compétences vers la Communauté qui n'ont pas été faits en totalité, le patrimoine étant resté aux communes.

Le Conseil Municipal décide de créer une commission « Intercommunalité » afin d'étudier en amont les projets de la CCSR et de les mettre en corrélation avec les projets communaux. Les membres de cette commission seront désignés lors de la prochaine réunion.

Une rencontre avec le Directeur Général des Services de la Communauté de Communes sera organisée.

DÉCLASSEMENT D'UNE PARTIE DE LA VC N° 10 EN L'AFECTANT EN CHEMIN RURAL EN VUE DE SON ALIÉNATION

Le Conseil Municipal décide de déclasser une partie de la VC n° 10 (part desservant une propriété privée - 9 a 04 ca) afin de l'affecter en chemin rural en vue de son aliénation. Une enquête publique sera organisée pour ce projet. À son issue, le Conseil Municipal délibèrera sur les remarques formulées.

ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE PRÉPARATOIRE DU JURY D'ASSISES 2022

Ont été tirées au sort, pour l'établissement de la liste préparatoire des jurys d'assises 2022, les personnes suivantes :

- Monsieur Michel GUERIN,
- Monsieur Bernard PONCET,
- Madame Marina GAULLIER.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR UNE ÉCOLE NUMÉRIQUE – PLAN DE RELANCE

Le Conseil Municipal souhaite équiper deux classes d'un socle numérique.

Le montant estimatif s'élève à 15 181 € TTC et s'établit de la façon suivante :

- Matériels : 14 464.00 €
 - Logiciels : 717.00 €
- 15 181.00 €

Le Conseil Municipal approuve le projet et sollicite l'octroi d'une subvention au titre du plan de relance – continuité pédagogique pour l'aider dans ce projet.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE MINI STADIUM AUPRÈS DE L'A.N.S.

Le Conseil Municipal souhaite réaliser un terrain multisports « type city-stade » sur une ancienne structure rue des Passées. Cet équipement s'adresserait aussi bien aux écoliers dans le temps scolaire qu'aux familles.

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 55 988.60 € HT et s'établit de la façon suivante :

- Structure : 36 961.00 €
 - Travaux de terrassement : 19 027.60 €
- 55 988.60 € HT

Le Conseil Municipal approuve le projet et sollicite une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport.

INFORMATIONS DIVERSES SUR LES COMMISSIONS : DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE - ASSOCIATIONS – JEUNESSE ET SPORTS - COMMUNICATION PATRIMOINE CULTURE

Commission Développement Durable et Transition Écologique

Madame LAVINA fait part de l'avancée du dossier du projet de centrale solaire suite à la réunion avec Monsieur AVRIL, Président de la Communauté de Communes. L'implantation du projet dans la zone d'activités est abandonnée et reportée sur les terrains constructibles de la rue de Salbris. Le CAUE étudie actuellement un projet de lotissement sur cette même zone qu'il rendra début mai.

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

Lise FAUCHÈRE

12 mars 2021



Félicitations à

Marie-Cécile BOYER et Thomas FAUCHÈRE

20 février 2021



Ils nous ont quittés

Michel ROINTRU	14 février 2021	82 ans
Guy FOUCHARD	26 février 2021	91 ans
Joseph COMBES	06 mars 2021	81 ans
Jeanne COURRIOUX née DESPRÉ	19 mars 2021	102 ans
Gisèle CHÂTELAIN	19 avril 2021	97 ans
Florentino MARTINS FERNANDES	11 mai 2021	76 ans

COVID-19



Respectons les gestes barrières. Nous préserverons notre santé et protégerons les autres.

Vous pouvez encore venir chercher à la mairie des masques en tissu si vous en avez besoin.

Merci de prendre rendez-vous au 02 54 88 63 23.

Pour être tenu au courant régulièrement des actualités et événements à Pierrefitte, téléchargez
PanneauPocket et inscrivez-vous sur La Pierrefittoise en page d'accueil du site de la Mairie
www.pierrefitte-sur-sauldre.fr

CALENDRIER DES FÊTES 2021 (prévisionnel - sous réserve des conditions sanitaires)

JUILLET	Mardi 13	Retraite aux flambeaux – Feu d'artifice	Stade
	Mercredi 14	Jeux - Repas champêtre - Bal	Asile
	Dimanche 18	Loto des Œuvres Paroissiales	Asile
AOUT	Dimanche 22	Brocante villageoise	
	Samedi 28	Concert « la p'tite boutique » Music'Arts	Asile
SEPTEMBRE	Samedi 11	Forum des associations	Salle des Fêtes
	Mardi 14	Lecture-débat organisée par la bibliothèque (pour adultes)	Salle des Fêtes
	Samedi 25	Belote des Œuvres Paroissiales	Salle des Fêtes
OCTOBRE	Samedi 09	Soirée Couscous A.Tou.Loisirs	Salle des Fêtes
	Mardi 12	Lecture-débat organisée par la bibliothèque (pour adultes)	Salle des Fêtes
	Samedi 16	Concours de belote Club du Renouveau	Salle des Fêtes
	Mercredi 27	Boum d'Halloween L'A PEPS	Salle des Fêtes
	Samedi 30	Concert « Trio Terzetti » Music'Arts	Salle des Fêtes

Directeur de la publication : Bernadette Courrioux, Maire ; Rédaction : Commission Communication
Mise en page : Sabrina Chapart ; Imprimé à la Mairie

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



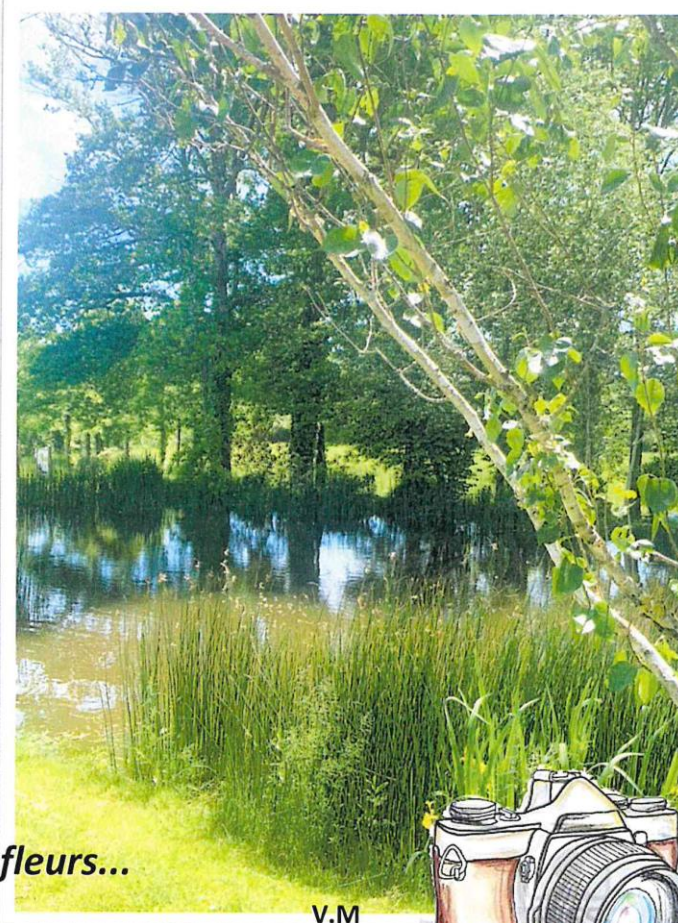
RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule



*Si la vie n'est qu'un passage,
alors sur ce passage, semons des fleurs...*

Montaigne

V.M